

## COMPTABLE SYNDIC DE COPROPRIETE H/F

Sous l'autorité du responsable de service, vous êtes chargé(e) des missions comptables relatives à la gestion d'un portefeuille de copropriétés tel que :

- Encaissements,
- Rapprochement bancaire
- Saisie, codification et règlement des factures,
- Traitement des appels de fonds,
- Application comptable des procès-verbaux,
- Rédaction des états datés,
- Analyse et contrôle des comptes,
- Gestion des contentieux de recouvrement de charge de copropriété,
- Création de nouveaux immeubles,
- Écriture fin d'exercice,
- Facturation,
- Constitution du budget prévisionnel, etc.

### Profil demandé :

De formation comptable (au minimum un BTS en comptabilité), idéalement vous avez une expérience réussie de 3 ans minimum en comptabilité copropriété ou générale.

Vous êtes rigoureux (se), organisé(e), responsable et autonome. Vous maîtrisez l'outil informatique .Vous avez l'esprit d'équipe. Rejoignez-nous, nous saurons valoriser vos compétences !